

*République française*  
*DEPARTEMENT DE LA MOSELLE*  
*COMMUNE D'ABRESCHVILLER*

**Séance du mardi 03 mai 2016**

Date de la convocation: 26/04/2016

**Membres en exercice :**  
19

*L'an deux mille seize et le trois mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Emmanuel RIEHL,*

**Présents : 15**

**Présents :** Emmanuel RIEHL, Jean MATHIEU, Véronique VATAUX, Damien KREMPP, Claude SCHLOSSER, Brigitte JENIE, Françoise FOERSTER, Pascale PERNON, Emmanuel LANTZ, André LEDIG, François MOUCHOT, Christiane CHENIN, Malika FUNAZZI, Sylvie ORGEL, Armelle DASTILLUNG

**Votants: 18**

**Représentés:** Jacques HENRY, Olivier COCHELIN, Adel BELAID, Sonia RING

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Claude SCHLOSSER

**Objet: TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE - DE\_2016\_033**

Le maire rappelle au conseil municipal les délibérations du 21 décembre 2001 et du 1<sup>er</sup> juillet 2009 concernant les tarifs des concessions du cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les tarifs des concessions du cimetière comme suit :

- nouveau cimetière	: tombe triple caveau pour 30 ans	:	1 950,00 €
	tombe double caveau pour 30 ans	:	1300,00 €
	tombe simple caveau pour 30 ans	:	650,00 €
- ancien cimetière et nouveau cimetière sans caveau			
	tombe simple pour 30 ans	:	200,00 €
	tombe double pour 30 ans	:	400,00 €

Les concessions quinquennaires sont abandonnées.

**Pour : 18 Abstention : 1 Contre : 0**

Le maire certifie que la présente délibération a été affichée à la porte de la mairie le 03 mai 2016.  
Tous les membres présents ont signé le procès-verbal.

RF SOUS-PREFECTURE DE SARREBOURG
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/05/2016 057-215700030-20160503-DE_2016_033-DE

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Abreschviller, le 03 mai 2016  
Le maire, Emmanuel RIEHL.



RF SOUS-PREFECTURE DE SARREBOURG
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/05/2016 057-215700030-20160503-DE_2016_033-DE